



Guide d'enseignement

Oncologie

BCG dans la vessie (intravésical)

BCG dans la vessie - ce que je dois savoir

Le but de ce document est de vous informer sur le BCG donné dans la vessie, aussi appelé *Bacille de Calmette-Guérin par voie intravésicale*.

Qu'est-ce que le BCG par voie intravésicale?

Le BCG est un médicament d'immunothérapie, fait de bactéries atténuées. Il est envoyé dans votre vessie, ce qui veut dire par la voie intravésicale. Lorsque le BCG entre en contact avec les cellules cancéreuses, il cause un gonflement des tissus (réaction inflammatoire). Cela entraîne la mort des cellules cancéreuses.

Le BCG par voie intravésicale peut être utilisé :

- Pour traiter un cancer peu profond (superficiel) de la vessie.
- Après une chirurgie de la vessie : pour empêcher le retour du cancer ou pour contrôler sa croissance.

Comment se passent les traitements de BCG par voie intravésicale?

Habituellement, le médecin prévoit 1 traitement par semaine, pendant 6 semaines. Par la suite, selon les résultats, le médecin peut prévoir des traitements pour une durée totale de 3 ans.

Avant votre traitement

Dans les 3 jours précédant le traitement, avisez l'infirmière si :

- Vous avez des symptômes d'infection urinaire (ex. : sang dans les urines, fièvre, brûlement lorsque vous urinez, vous urinez plus souvent).
- Vous êtes une femme et croyez être enceinte.
- Vous allaitez.

Le BCG fonctionne mieux lorsqu'il est concentré. Il faut donc empêcher qu'il se mélange à l'urine dans votre vessie. Pour cela :

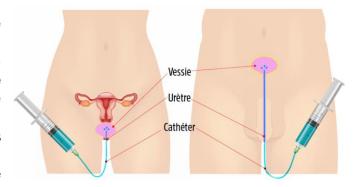
- Ne buvez pas de liquides durant les 4 heures avant votre traitement.
- Évitez les produits stimulants comme le café, le thé, ou l'alcool avant votre traitement.

Si vous prenez des médicaments qui font uriner (diurétiques), ne les prenez pas avant votre traitement. Prenez-les 2 heures après votre traitement.

Pendant votre traitement

Pour vous donner le BCG par voie intravésicale :

- un petit tube souple (cathéter) est inséré dans le canal où passe l'urine (urètre), jusque dans votre vessie.
- le BCG est ensuite injecté dans ce tube.
- l'infirmière enlève le tube de votre vessie.



Vous devrez **garder le BCG dans votre vessie durant 2 heures**, si possible. Avisez l'infirmière si vous faites parfois de l'incontinence urinaire.

Vous ne devrez pas boire pendant la présence du BCG dans votre vessie. Ceci permettra de garder le BCG concentré dans la vessie.

Il est important d'aviser l'infirmière durant ces 2 heures si :

- Vous avez une sensation de brûlement intolérable.
- Vous avez des rougeurs sur la peau, des démangeaisons ou de l'enflure.

La plupart du temps, il sera possible de retourner à domicile pendant que le BCG est dans votre vessie. Dans d'autres cas, il faudra rester à l'hôpital pour la durée du traitement.

Si vous pouvez retourner à domicile pendant que le BCG est dans votre vessie :

Après avoir gardé le BCG pendant 2 heures dans votre vessie, vous pouvez uriner. Il sera important d'uriner en position assise pour éviter les éclaboussures. Vous devrez uriner dans une toilette de votre domicile.

À partir de ce moment, vous devrez suivre certaines précautions. Ces précautions sont inscrites à la section *Après votre traitement*.

Si vous devez rester à l'hôpital pendant que le BCG est dans votre vessie :

Pendant la 1^{re} heure, vous devez changer de position aux 15 minutes (ventre – dos – côté droit – côté gauche).

Après avoir gardé le BCG pendant 2 heures dans votre vessie, vous pouvez uriner. L'infirmière vous indiquera quelle toilette vous devez utiliser. Il est important d'uriner en position assise pour éviter les éclaboussures. Il ne faut pas tirer la chasse d'eau, car l'infirmière doit regarder la couleur de votre urine. À partir de ce moment, vous devrez suivre certaines précautions. Ces précautions sont inscrites à la section *Après votre traitement*.

Après votre traitement

Hydratation (suivre ces consignes pendant 48 heures après le traitement) :

- Buvez plus de liquide (2-3 litres) par jour pendant les 48 heures suivant votre traitement, sauf si contre-indication médicale. Cela aide à évacuer le médicament qui peut être resté dans votre vessie.
- Éviter l'alcool et les boissons contenant de la caféine.

<u>Liquides biologiques</u> (Prendre ces précautions <u>pendant 6 heures</u> après le traitement) : **Les liquides biologiques sont les liquides et les sécrétions que vous produisez. Exemple : urine, selle, sperme, sécrétions vaginales, vomissements, sang.

- Uriner en position assise pour éviter les éclaboussures.
- Après avoir uriné, verser 2 tasses d'eau de Javel dans la cuvette. Fermer ensuite le couvercle de la toilette et laisser agir 15 minutes. Ensuite, actionner la chasse d'eau 2 fois.
- Se laver les parties génitales et les mains à l'eau et au savon après avoir uriné. Appliquer une crème protectrice au besoin.
- Si éclaboussures : nettoyer le plancher, la toilette et tout ce qui a été en contact avec l'urine avec de l'eau de Javel diluée (2 cuillères à soupe pour 1 tasse d'eau).
 Ensuite, rincer à l'eau.
- Les membres de la famille devraient utiliser une toilette différente de celle que vous utilisez, si possible. Sinon après chaque utilisation : nettoyer la toilette, le plancher autour et tout ce qui a été en contact avec l'urine avec de l'eau de Javel diluée (2 cuillères à soupe pour 1 tasse d'eau). Ensuite, rincer avec de l'eau.

- Éviter le contact avec les liquides biologiques pour vous et vos proches. Si impossible, porter 1 paire de gants de caoutchouc pour manipuler les liquides biologiques, les vêtements et la literie souillés par les liquides biologiques. Se laver les mains ensuite.
- Pour les porteurs de cathéter à demeure :
 - Nettoyer l'embout de la tubulure du sac de drainage avec de l'eau et du savon (jeter ou laver la débarbouillette séparément après chaque usage).
 - Éviter de changer le sac collecteur pour 1 semaine après le traitement de BCG.
- Pour les produits d'incontinence souillés (culottes, protège-dessous) :
 - verser de l'eau de Javel en quantité suffisante pour l'imbiber et mettre dans un double sac à déchets fermé.

Lessive (Prendre ces précautions pendant 6 heures après le traitement) :

- Laver séparément à l'eau chaude les vêtements et la literie souillés par des liquides biologiques ainsi que les vêtements portés le jour du traitement de la personne recevant le BCG.
- La literie et les vêtements qui ne sont pas visiblement souillés peuvent être lavés avec le lavage régulier.
- Un double lavage à l'eau chaude peut être fait si la literie est très souillée.

Lavage des mains (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon :
 - après être allé aux toilettes.
 - o après avoir touché à ses liquides biologiques (Exemple : urine, sang, etc.).
 - o après avoir porté des gants pour manipuler les liquides biologiques.

Relations sexuelles (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

• S'abstenir d'avoir des relations sexuelles pendant la semaine qui suit le traitement, sinon utiliser un condom lors de relations sexuelles.

Contraception (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

- Prendre les moyens pour éviter une grossesse :
 - o pour les femmes recevant des traitements de BCG.
 - o pour les conjointes des hommes traités.
- Obtenir un avis médical si vous désirez avoir des enfants après les traitements.

Contacts avec les proches (en tout temps après le traitement) :

• S'embrasser, dormir et faire des activités avec les proches sont possibles et non risqués.

Femmes enceintes ou qui allaitent (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

• Éviter de manipuler ou d'être en contact avec les liquides biologiques (Exemple : urine, sang, etc.) de l'usager.

Médicaments (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

• Ne pas prendre de nouveaux médicaments sans aviser le médecin ou le pharmacien. Certains médicaments peuvent parfois diminuer l'effet du traitement.

Quels sont les effets secondaires possibles?

Pendant les 48 heures suivant chaque traitement, vous pouvez :

- avoir de la difficulté à uriner.
- avoir de la douleur lorsque vous urinez.
- uriner plus fréquemment.
- avoir du sang dans les urines.
- avoir des dépôts blanchâtres ou brunâtres dans les urines.
- ressentir de la fatigue.
- avoir une perte d'appétit.

- avoir une irritation de la peau dans la région génitale.
- avoir des frissons pendant moins de 12 heures après le traitement.
- avoir une légère augmentation de la température : votre température est de moins de 38,0 °C (100,4 °F) par la bouche. Du Tylenol^{MD} (acétaminophène) peut être pris.

Communiquer avec une infirmière pivot d'urologie si présence ou aggravation de ces effets secondaires suivants après le traitement :

- présence abondante de sang dans les urines.
- présence de sang ou de caillot dans les urines 48 h après le traitement.
- douleur aux articulations.
- toux persistante.
- nausées ou vomissements.

- diarrhées.
- malaise général.
- douleur aux yeux, yeux rouges ou irrités.
- votre température prise par la bouche est de 38,0 °C (100,4 °F) et plus, 48 heures après avoir reçu le BCG.

Quand dois-je consulter à l'urgence?

Présentez-vous à l'urgence si :

- Vous avez de la fièvre à plus de 38.5 °C (101,3 °F) pendant 12 h malgré les Tylénol^{MD} (acétaminophène).
- Vous êtes incapable d'uriner.

À quel numéro puis-je contacter une infirmière d'urologie si problèmes ou questions?

Coordonnées des infirmières pivots d'urologie :

Tél: 418 525-4444, poste 61567 (lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

^{*}Si incapacité de joindre l'infirmière pivot d'urologie, aller à l'urgence

Quelles sont les ressources possibles?

Certains professionnels du CHU de Québec- Université Laval peuvent aussi vous aider. Parlez-en à l'infirmière de votre équipe soignante. Elle évaluera vos besoins et vous référera à la bonne personne :

- Infirmière pivot en oncologie.
- Pharmacien en oncologie.
- Travailleuse sociale.
- Équipe de psycho-oncologie.
- Intervenant spirituel.
- Sexologue.

Pour en savoir plus :

- Société canadienne du cancer www.cancer.ca
- Fondation québécoise du cancer www.fqc.qc.ca
- Cancer de la vessie-Canada http://bladdercancercanada.org/fr/
- Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer <u>http://www.ogpac.com</u>
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches http://www.211quebecregions.ca/

Vous souhaitez revoir la vidéo d'information sur le BCG dans la vessie?

Pour revoir la vidéo, vous pouvez :

Aller à l'adresse suivante : https://youtu.be/GkvBRhCjy10

Ou

Scanner le code QR avec votre téléphone ou votre tablette :



Source et mention légale

- 1- ©, CHUM, 2019 adapté CHU de Québec-Université Laval, 2019.
- 2- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). *Méthode de soins infirmiers : administration d'agents antinéoplasiques par voie intravésicale*.
- 3- Association européenne d'urologie. (2022). EAU Guidelines on Non-muscle-invasive Bladder Cancer.

Notes personnelles :				

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 4 août 2022. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2022. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.